

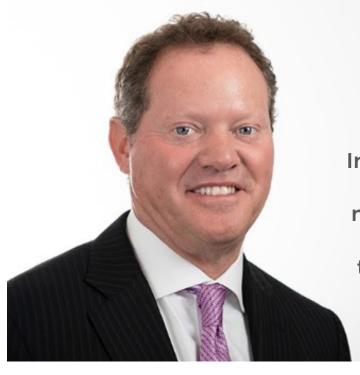
CODE DE CONDUITE



SOMMAIRE

Déclaration du PDG				3
Notre code et qui doit suivre notre code				4
Les valeurs fondamentales d'Innospec				5
En	cas de doute			6
Sigı	nalement des préoccupations			7
1.	Croissance responsable	3.	Conserver et protéger	
1.1	Conflits d'intérêts8		l'environnement	
1.2	Confidentialité, protection et utilisation 8 de la propriété d'Innospec	3.1	Sécurité, santé et environnement	12
1.3	Fraude, blanchiment d'argent et 9 comportement criminel	4.	Donner l'exemple	
1.4	Concurrence et antitrust 9	4.1	Lutte contre les pots-de-vinet la corruption	13
1.5	Divulgations publiques 10	4.2	Activité politique et représentants du gouvernement	13
1.6	Transactions boursières 10	4.3	Représentants tiers	14
2.	Prendre soin des	4.4	Cadeaux, invitations etautres avantages	14
.	individus	4.5	Contrôles des exportations etsanctions commerciales	15
2.12.2	Droits humains	4.6	Minerais de conflit	15
		4.7	Protection des données	16

DÉCLARATION DU PDG



importance au maintien de normes élevées de gouvernance d'entreprise et d'intégrité dans tous les aspects de ses activités commerciales.

Le Code de conduite d'Innospec (notre « Code ») est fondé sur nos valeurs fondamentales : croissance responsable, prendre soin des individus, conservation et protection de l'environnement et leadership par l'exemple. Nos valeurs fondamentales et notre engagement à agir avec honnêteté et intégrité sont essentiels pour établir la confiance et maintenir les relations avec nos clients, fournisseurs et partenaires.

Le respect de notre Code et des lois et réglementations applicables est attendu et exigé de nous tous. Notre Code met en mots la manière dont nous devons tous agir dans chaque décision que nous prenons et nous aide à rester responsables en partageant les attentes de l'entreprise.

En matière de conformité, il ne peut y avoir de compromis. Veuillez prendre le temps de lire, comprendre et respecter cet important document.

Merci pour votre engagement et votre soutien.



Patrick S. Williams

Président et directeur général Innospec Inc.

NOTRF CODE

Innospec Inc., y compris toutes ses filiales et sociétés affiliées (« Innospec ») estime qu'une conduite commerciale légale, honnête, éthique et transparente est essentielle à son succès continu.

Notre Code est une ressource précieuse pour nous aider à prendre des décisions légales et éthiques dans l'exercice de nos activités commerciales. Le respect de notre Code et de nos politiques internes protège Innospec et chacun d'entre nous.

Innospec opère dans des environnements réglementaires complexes et s'engage à respecter à la fois le contenu et l'esprit des lois des pays où elle est située ou exerce ses activités. Dans toute situation non clairement régie par la loi ou la réglementation, ou lorsque la loi est ambiguë ou contradictoire, les activités d'Innospec seront menées conformément aux normes les plus élevées d'éthique et d'intégrité.

Toute question doit être posée au vice-président principal, avocat général et responsable de la conformité d'Innospec ou à l'équipe de conformité juridique (collectivement « conformité juridique »).

QUI DOIT SUIVRE NOTRE CODE?

Notre Code s'applique au conseil d'administration d'Innospec Inc. et à chaque dirigeant, administrateur, employé (permanent et temporaire) et employé contractuel de chaque entreprise d'Innospec (collectivement, les « **Employés »**).

Les employés ont la responsabilité personnelle de se conformer à notre Code, aux politiques d'Innospec et à toutes les lois et réglementations applicables. Les membres du conseil d'administration, les dirigeants, les administrateurs et les cadres supérieurs d'Innospec doivent également faire preuve de leadership en matière d'éthique, observer les normes de conduite éthique les plus élevées et promouvoir une communication ouverte et honnête.

Notre Code définit les normes requises pour les tiers, tels que les agents, les distributeurs, les consultants et les partenaires de co-entreprise, qui agissent pour ou au nom d'Innospec (« Représentants tiers »). Nous attendons également de nos clients, fournisseurs et autres partenaires commerciaux (« Parties prenantes ») qu'ils adhèrent aux principes contenus dans notre Code.

Le non-respect de notre Code peut entraîner, dans le cas des employés, des mesures disciplinaires pouvant aller jusqu'au licenciement et, dans le cas des membres du conseil d'administration, des représentants tiers et des parties prenantes, la fin de leur relation avec Innospec.

LES VALEURS FONDAMENTALES

D'INNOSPEC

Nos valeurs fondamentales nous aident à maintenir les normes les plus élevées de gouvernance d'entreprise et d'intégrité dans tous les aspects de nos activités commerciales.



Croissance responsable par l'innovation et le service client

La stabilité financière et la croissance sont essentielles pour maintenir notre engagement à apporter une contribution positive à un avenir plus durable.

Générer des avantages économiques pour nos employés, nos actionnaires et les communautés locales - encourager l'innovation continue dans notre portefeuille de produits ainsi qu'un excellent service client garantira que notre entreprise reste compétitive et durable.



Prendre soin des individus

Nous nous efforçons de créer une culture sécuritaire et bienveillante où nos employés sont soutenus et encouragés à apporter des contributions positives. Notre succès continu dépend de la sécurité des individus, de la promotion d'un mode de vie sain, de la protection des droits humains, de l'amélioration de l'éducation, de la formation et du maintien de bonnes relations avec nos voisins.





Conserver et protéger l'environnement

Nous nous engageons à utiliser les ressources aussi efficacement que possible et à minimiser l'impact de nos activités sur l'environnement. Nous cherchons à fournir des produits sûrs et durables, conçus pour répondre aux besoins de la société d'aujourd'hui et de demain tout en minimisant leur impact sur l'environnement.



Donner l'exemple

Nous comprenons qu'une conduite honnête, éthique et transparente est essentielle à notre succès et à notre réputation. Chaque employé joue un rôle essentiel dans le respect des lois, règles et réglementations locales et nationales. Nous maintenons un niveau élevé d'intégrité d'entreprise et commerciale dans toutes nos activités.

EN CAS DE **DOUTE**

En cas de doute, se demander :

Est-ce cohérent avec notre Code et nos valeurs fondamentales? Est-ce autorisé par nos politiques et procédures ?

> Serais-je à l'aise avec ma décision si elle était rendue publique?

Si la réponse est « NON » à l'une de ces questions ou si vous n'êtes pas sûr, ARRÊTEZ et demandez

conseil

Les risques et les conséquences sont-ils acceptables ?

Est-ce légal ?

SIGNALEMENT DES PRÉOCCUPATIONS

Une partie intégrante de notre culture est la création d'un environnement dans lequel les préoccupations concernant des questions illégales, frauduleuses ou contraires à l'éthique peuvent être soulevées sans crainte de représailles.

Les employés, les représentants tiers et les parties prenantes d'Innospec peuvent signaler leurs préoccupations par e-mail à l'adresse **Legal.Compliance@Innospecinc.com** ou en faisant un signalement via notre hotline de dénonciation, **EthicsPoint** (voir ci-dessous). D'autres mécanismes de signalement sont également disponibles - voir **la politique et les procédures de signalement des préoccupations en matière de gouvernance d'entreprise d'Innospec.**

JE SUIS UN EMPLOYÉ -À QUI PUIS-JE PARLER ?

Pouvez-vous parler à votre supérieur hiérarchique de votre préoccupation ?



Pouvez-vous parler à votre chef de service ou à un autre cadre supérieur ?



Pouvez-vous contacter un expert en la matière ou une fonction de support pertinente (par exemple, les RH ou la conformité juridique) au sujet de votre préoccupation?



Si aucune de ces options ne vous convient, veuillez contacter EthicsPoint.

Les employés, les représentants tiers et les parties prenantes peuvent également avoir le droit, en vertu des lois applicables en matière de dénonciation (telles que la directive européenne sur la dénonciation 2019/1937), de signaler les violations de la loi aux autorités désignées par le gouvernement, y compris les forces de l'ordre et autres autorités gouvernementales, réglementaires et autonomes. les organismes de réglementation.

Les mécanismes de signalement décrits ne sont pas destinés aux demandes générales ou aux plaintes qui ne concernent pas des problèmes illégaux, frauduleux ou contraires à l'éthique. Ces demandes et réclamations générales doivent être adressées à votre responsable Innospec, à votre contact habituel ou au bureau Innospec local.

JE SUIS UN REPRÉSENTANT TIERS OU UNE PARTIE PRENANTE À QUI PUIS-JE PARLER?

Pouvez-vous parler à votre principal contact Innospec de votre préoccupation ?



Pouvez-vous parler au responsable ou au chef de service de votre contact Innospec ?



Pouvez-vous contacter la conformité juridique au sujet de votre problème ?



Si aucune de ces options ne vous convient, veuillez contacter EthicsPoint.

EthicsPoint

EthicsPoint est une hotline de dénonciation qui est exploitée pour Innospec par un tiers indépendant. Il est possible (si les lois locales le permettent) de signaler un problème de manière anonyme. Il est disponible 24 heures sur 24, 7 jours sur 7, 365 jours par an, pour le signalement de problèmes dans plusieurs langues par téléphone (voir la politique et les procédures de signalement des problèmes de gouvernance d'entreprise d'Innospec).

Informations Complémentaires:

La politique et les procédures de déclaration des préoccupations en matière de gouvernance d'entreprise d'Innospec sont disponibles sur son site Web - cliquez ici pour consulter. Les employés peuvent également y accéder sur l'intranet.



1. Croissance Responsable

1.1 Conflits d'intérêts

Les décisions et actions commerciales doivent être dans le meilleur intérêt d'Innospec, conformément à toutes les lois, réglementations et règles applicables et ne doivent pas être motivées par des considérations ou des relations personnelles.

Vos responsabilités :

- Toute activité extérieure doit être strictement séparée de l'emploi chez Innospec et ne doit pas nuire aux intérêts d'Innospec ou à ses activités. Les employés ne doivent pas, sans l'approbation préalable de la conformité juridique:
 - s'engager dans une entreprise ou autre activité, à titre salarié, indépendant, rémunéré ou non, qui peut donner lieu à un conflit ou être en concurrence avec les intérêts d'Innospec; ou
 - travailler pour, siéger au conseil d'administration ou recevoir des paiements pour des services de clients, fournisseurs ou concurrents d'Innospec ou d'une organisation gouvernementale.
- Les décisions prises au nom d'Innospec doivent reposer sur un bon jugement et être indépendantes de toute relation personnelle, y compris avec des employés potentiels, actuels ou passés, des membres de la famille ou des amis, des clients ou des fournisseurs.
- Vous ne devez jamais utiliser votre position chez Innospec ou ses actifs, informations ou ressources pour un gain personnel ou en conflit avec vos devoirs envers Innospec.
- Vous ne devez pas permettre à vos investissements d'influencer, ou de donner l'impression d'influencer, un jugement rendu au nom d'Innospec (qui doit rester indépendant).
- Vous devez divulguer à la Conformité juridique toute situation, transaction importante ou relation qui peut ou pourrait sembler être un conflit d'intérêts. En cas de doute, il est préférable de divulguer.

1.2 Confidentialité, protection et utilisation de la propriété d'Innospec

La propriété d'Innospec doit être utilisée de manière responsable et être protégée de manière appropriée. Une attention particulière doit être portée à la protection des informations confidentielles et de la propriété intellectuelle. Voici des exemples d'informations confidentielles et de propriété intellectuelle :

- les résultats financiers avant qu'ils ne soient dans le domaine public;
- les secrets commerciaux, y compris toute information commerciale ou technique;
- les formulations de produits, les procédés de fabrication, les résultats des tests et l a recherche;
- les informations confidentielles telles que l es prix ou les listes de ventes des clients ; et
- toute transaction qu'Innospec envisage ou pourrait envisager et qui n'a pas été rendue publique.

Carantir la confidentialité, l'intégrité et la disponibilité des systèmes informatiques et des données d'Innospec est vital.

Vos responsabilités :

- Vous devez toujours protéger la propriété et les actifs d'Innospec et les utiliser efficacement et correctement.
- Vous devez agir de manière appropriée pour vous assurer que les actifs de l'entreprise ne sont pas endommagés, mal utilisés, volés ou perdus.
- La propriété d'Innospec ne doit pas être utilisée à des fins personnelles, sauf (et dans la mesure) expressément autorisée par la politique ou la procédure pertinente d'Innospec.
- Vous ne devez pas partager les informations d'Innospec dans les forums publics ou sur les réseaux sociaux sans y être autorisé.
- Vous devez garder les informations confidentielles d'Innospec strictement confidentielles et ne les divulguer à aucun tiers sans que des garanties appropriées soient en place.
- Vous devez prendre soin des informations confidentielles appartenant à des tiers et respecter les termes de tous les accords de confidentialité, de non-divulgation et autres.
- Les employés doivent suivre toutes les politiques, processus et exigences de sécurité informatiques et sécuriser de manière adéquate et appropriée tous les actifs informatiques contre les menaces potentielles.

 Les employés doivent être vigilants contre les cyberattaques et les escroqueries telles que le phishing et signaler immédiatement tout incident, y compris les pertes potentielles ou réelles d'informations ou d'actifs d'Innospec.

Informations Complémentaires:

Les employés peuvent accéder aux **politiques informatiques d'Innospec** sur l'intranet d'Innospec.

1.3 Fraude, blanchiment d'argent et comportement criminel

Innospec s'engage à éliminer la fraude (y compris le blanchiment d'argent, l'évasion fiscale et d'autres délits financiers) et d'autres infractions pénales, à mener une enquête rigoureuse sur tout acte répréhensible présumé et, en cas de découverte d'une fraude ou de tout autre acte criminel, à s'assurer que les questions sont traitées et signalées de manière appropriée.

Cela comprend l'élimination de la fraude au sein de l'entreprise Innospec et la facilitation de la fraude commise par des personnes associées (y compris les représentants tiers et les parties prenantes). Voici des exemples de fraude :

- vol ou abus de propriété ;
- abus d'un poste de confiance ;
- tromperie ou falsification des registres ou des résultats (par exemple, rapports financiers, relevés de temps ou notes de frais frauduleux);
- contrefaçon de signature ou usurpation d'identité;
- non-paiement illégal ou sous-paiement de l'impôt (par exemple, évasion fiscale);
- anti-datation des documents ;
- dissimulation de fonds obtenus illégalement ; et
- fraude informatique (p. ex. piratage, hameçonnage).

Le blanchiment d'argent est la dissimulation de l'origine de l'argent obtenu illégalement, généralement au moyen de transferts impliquant des entreprises légitimes.

L'évasion fiscale est la tentative délibérée de ne pas payer l'impôt qui est dû.

Vos responsabilités :

- Vous ne devez jamais être impliqué dans la fraude, le blanchiment d'argent ou tout autre comportement criminel.
- Les transactions commerciales au nom d'Innospec ne doivent pas impliquer l'acquisition, l'utilisation ou la détention d'argent ou de biens acquis par le crime.
- Vous devez respecter toutes les réglementations fiscales applicables et déclarer avec précision vos revenus, bénéfices, dépenses et autres questions financières.
- Les employés doivent respecter et suivre les politiques et processus financiers, fiscaux et de crédit d'Innospec.
- Les employés doivent savoir avec qui Innospec fait affaire en suivant les processus de diligence raisonnable, de sélection et de « connaissance du client » d'Innospec.
- Si vous savez ou soupçonnez qu'une fraude, un blanchiment d'argent, une évasion fiscale ou toute autre infraction impliquant ou liée à Innospec ou aux activités d'Innospec est ou a été commise, vous devez signaler immédiatement vos préoccupations.

Informations supplémentaires :

La politique et les procédures de signalement des problèmes de gouvernance d'entreprise d'Innospec sont disponibles sur son site Web - cliquez ici pour consulter. Les employés peuvent également y accéder sur l'intranet.

1.4 Concurrence et antitrust

Innospec est en concurrence vigoureuse en matière commerciale et, ce faisant, s'engage à se conformer à toutes les lois applicables en matière de concurrence et anti-trust (« Lois sur la concurrence »).

Les lois sur la concurrence visent à protéger les entreprises et les consommateurs et à préserver et promouvoir une concurrence honnête, ouverte et équitable. La violation des lois sur la concurrence peut avoir de graves conséquences.

Voici des exemples de comportements anticoncurrentiels illégaux :

- accords qui restreignent le commerce;
- fixation des prix et truquage des offres ;
- répartition des marchés et des clients ;

- boycotts (par exemple, accord entre deux ou plusieurs parties pour refuser des affaires ou d'autres avantages concurrentiels à un tiers);
- fixation des prix de revente ; et
- abus de position dominante sur le marché (par exemple, refus de fournir).

Vos responsabilités :

- Vous ne devez pas vous engager dans des pratiques qui violent les lois sur la concurrence.
- Vous ne devez pas vous mettre d'accord avec des concurrents (même de manière informelle) :
 - pour fixer les prix ou tout élément de prix, y compris les remises, les suppléments ou les conditions de crédit;
 - pour refuser de traiter avec des fournisseurs ou des clients;
 - pour limiter les émissions, la production ou l'approvisionnement; ou
 - pour fixer ou truquer des offres ou des appels d'offres.
- Vous ne devez pas tenter de fixer ou d'accepter un prix de revente fixe ou minimum pour un distributeur ou un revendeur.
- Vous ne devez pas partager, recevoir ou discuter d'informations sensibles sur le plan de la concurrence sans motif légitime.
- Vous devez être vigilant et ne pas entrer dans une conversation ou un accord inapproprié avec des concurrents.
- Les employés doivent se conformer à la loi sur la concurrence et à la politique antitrust d'Innospec.
- Les employés qui participent aux activités des associations professionnelles doivent respecter les règles énoncées dans la loi sur la concurrence et la politique antitrust d'Innospec.
- Si vous savez ou soupçonnez que les lois sur la concurrence sont ou ont été enfreintes, vous devez immédiatement signaler vos préoccupations.

Informations supplémentaires :

Les employés peuvent accéder au **droit de la concurrence et à la politique antitrust** d'Innospec sur l'intranet d'Innospec.

La politique et les procédures de signalement des problèmes de gouvernance d'entreprise d'Innospec sont disponibles sur son site Web - <u>cliquez ici</u> pour consulter. Les employés peuvent également y accéder sur l'intranet d'Innospec.

1.5 Divulgations publiques

Innospec s'engage à communiquer efficacement avec les actionnaires et les investisseurs afin qu'ils reçoivent rapidement des informations complètes et exactes à tous égards importants concernant la situation financière et les opérations commerciales d'Innospec.

Les communications publiques d'Innospec, y compris les rapports et les documents déposés ou soumis aux agences gouvernementales, seront opportunes et doivent démontrer une divulgation complète, juste, exacte et compréhensible.

Vos responsabilités :

- Vous ne devez pas divulguer d'informations sur les activités commerciales d'Innospec, sauf si vous y êtes autorisé.
- Toutes les informations que vous donnez doivent être vraies, exactes, cohérentes et non trompeuses.
- Ne partagez pas les informations d'Innospec sur les forums publics ou sur les réseaux sociaux à moins d'y être autorisé.
- Seules les personnes autorisées peuvent s'exprimer aux médias ou à la communauté des investisseurs.

1.6 Transactions boursières

Innospec s'engage à se conformer à toutes les lois et réglementations applicables en matière de valeurs mobilières.

Vos responsabilités :

- Lorsqu'ils négocient des actions d'Innospec cotées en bourse, les Employés doivent se conformer à la politique d'échange d'actions d'Innospec, y compris toutes les obligations d'approbation et de déclaration.
- Il ne doit y avoir aucun achat ou vente de ces actions par quiconque en possession d'informations importantes non publiques.

Informations supplémentaires :

Les employés peuvent accéder à la **politique de transactions boursières** d'Innospec sur l'intranet d'Innospec.



2. Prendre Soin Des Individus

2.1 Droits humains

Innospec s'engage en faveur des droits humains et soutient les principes de la Déclaration universelle des droits de l'homme des Nations Unies, les Principes directeurs des Nations Unies relatifs aux entreprises et aux droits de l'homme, les Principes de l'Organisation internationale du travail et le Pacte mondial des Nations Unies.

Innospec s'engage à respecter les lois applicables sur le temps de travail, les congés payés, les avantages sociaux et le traitement approprié de nos employés.

Vos responsabilités :

- Vous devez agir conformément aux lois et règlements sur les droits de la personne.
- Vous devez agir de manière juste, éthique et légale envers les communautés, les parties prenantes, les collègues et les investisseurs afin de prévenir les impacts négatifs sur les droits humains.
- Vous devez faire preuve de respect et de considération pour les autres dans toutes les transactions commerciales.
- Les employés, les représentants tiers et les parties prenantes doivent adhérer aux principes de la déclaration des droits humains d'Innospec et maintenir les normes éthiques élevées décrites.
- Si vous avez connaissance ou suspectez une violation potentielle des droits humains, vous devez immédiatement signaler vos préoccupations.

Informations supplémentaires :

La **déclaration des droits humains** d'Innospec est disponible sur son site web - **cliquez ici** pour consulter.

La politique et les procédures de signalement des problèmes de gouvernance d'entreprise d'Innospec sont disponibles sur son site Web - cliquez ici pour consulter. Les employés peuvent également y accéder sur l'intranet d'Innospec.

2.2 Esclavage moderne

L'esclavage moderne prend diverses formes, y compris le travail forcé, obligatoire, servile et des enfants et la traite des êtres humains.

Innospec soutient pleinement l'élimination de toutes les formes d'esclavage et de traite des êtres humains et ne tolérera aucune forme de traitement inacceptable des travailleurs.

La violation des lois modernes sur l'esclavage pourrait constituer une rupture substantielle de contrat.

Vos responsabilités :

- Vous devez à tout moment vous conformer à toutes les lois, réglementations et règles applicables pour éviter tout acte d'esclavage moderne.
- Vous devez être particulièrement attentif aux alertes et aux signes avant-coureurs dans la chaîne d'approvisionnement.
- Si vous avez connaissance ou suspectez une violation potentielle liée à l'esclavage moderne dans n'importe quelle partie de l'activité ou de la chaîne d'approvisionnement d'Innospec partout dans le monde, vous devez signaler immédiatement vos préoccupations.

Informations supplémentaires :

La **déclaration sur l'esclavage moderne** d'Innospec est disponible sur son site Web - **cliquez ici** pour consulter.

La politique et les procédures de signalement des problèmes de gouvernance d'entreprise d'Innospec sont disponibles sur son site web - cliquez ici pour consulter. Les employés peuvent également y accéder sur l'intranet d'Innospec.



3. Conserver Et Protéger L'environnement

3.1 Sécurité, santé et environnement

Innospec s'engage à protéger l'environnement, à fournir des produits en toute sécurité et à assurer la santé et la sécurité de ses employés et des autres personnes susceptibles d'être affectées par nos activités.

Innospec s'efforce d'atteindre les meilleures pratiques de l'industrie et l'amélioration continue de la fourniture et de la maintenance, dans la mesure du possible, d'installations, de procédures et de systèmes sûrs au travail.

Innospec cherche à utiliser les ressources aussi efficacement que possible, en promouvant une consommation durable et en minimisant l'impact de nos opérations sur l'environnement.

Vos responsabilités :

- Vous devez vous conformer à toutes les exigences légales et réglementaires applicables en matière de sécurité, de santé et d'environnement.
- Les employés et toute personne se trouvant sur les sites d'Innospec doivent se conformer aux politiques, instructions, normes et procédures applicables d'Innospec en matière de sécurité, de santé et d'environnement.
- Vous devez agir positivement et encourager les autres à prévenir les blessures, les problèmes de santé, les dommages et les pertes.
- Vous devez connaître et respecter les procédures d'urgence qui s'appliquent à votre emplacement.
- Jouez votre rôle dans la protection de l'environnement. Utilisez les ressources de manière efficace, en minimisant les déchets autant que possible.
- Vous devez agir et signaler tout incident ou incident potentiel (y compris un quasi-accident) dès que vous en avez connaissance.

Informations supplémentaires :

La politique de sécurité, de santé et d'environnement d'Innospec est disponible sur son site Web - <u>cliquez ici</u> pour consulter.

Les employés peuvent accéder à d'autres politiques de sécurité, de santé et d'environnement dans la section SSE de l'intranet d'Innospec.



4. Donner l'exemple

4.1 Lutte contre les potsde-vin et la corruption

Innospec ne tolère pas les pots-de-vin et la corruption sous quelque forme que ce soit dans ses activités. Nous nous conformons à toutes les lois applicables interdisant la corruption et les pots-de-vin et soutenons les efforts visant à éliminer les pots-de-vin et la corruption.

Vos responsabilités :

- Vous devez vous conformer aux lois anticorruption applicables et à la politique anticorruption d'Innospec.
- Il vous est interdit (directement ou indirectement) d'offrir, de donner ou de recevoir quoi que ce soit de valeur (y compris des pots-de-vin ou des paiements illicites) dans le but d'obtenir ou de conserver indûment des offres commerciales, d'obtenir un avantage indu dans le domaine commercial ou d'inciter le destinataire à effectuer une fonction de manière incorrecte.
- Vous ne devez pas effectuer de paiements de « facilitation » ou d' « accélération » (par exemple, des paiements effectués pour accélérer une transaction ou un processus) pour une action de routine par des représentants du gouvernement.
- Les employés ne doivent nommer ou travailler qu'avec des représentants tiers qui ont été approuvés conformément au guide d'utilisation de l'approbation de conformité légale des représentants tiers.
- Des livres et des registres précis doivent être tenus, détaillant chaque dépense de fonds ou tout ce qui concerne les activités d'Innospec.
- Si vous avez connaissance ou suspectez une violation potentielle de la loi anti-corruption ou de la politique anti-corruption d'Innospec, vous devez immédiatement signaler vos préoccupations.

Informations supplémentaires :

La **politique anti-corruption** d'Innospec est disponible sur son site Web - <u>cliquez ici</u> pour consulter.

La politique et les procédures de signalement des problèmes de gouvernance d'entreprise d'Innospec sont disponibles sur son site web - cliquez ici pour consulter. Les employés peuvent également y accéder sur l'intranet

d'Innospec.

4.2 Activité politique et représentants du gouvernement

Innospec fait souvent des affaires avec des gouvernements et des entreprises publiques et interagit avec des agences gouvernementales, des fonctionnaires et des organisations internationales publiques. Innospec appliquera les normes éthiques les plus élevées et se conformera à toutes les lois, réglementations et règles applicables à ces transactions.

Vos responsabilités :

- Vous devez appliquer les normes éthiques les plus élevées lorsque vous traitez avec des représentants du gouvernement et vous devez vous conformer à toutes les lois, réglementations et règles applicables, y compris la politique anti-corruption d'Innospec.
- Les fonds ou les actifs d'Innospec ne doivent pas être versés à un parti ou à une organisation politique, ou à une personne qui occupe une fonction publique ou qui est candidate à une fonction publique, sans l'autorisation de la conformité juridique.
- Vous devez toujours indiquer clairement que les opinions politiques que vous exprimez ou représentez ou les actions que vous entreprenez sont les vôtres et non celles d'Innospec.
- Les activités ou postes politiques personnels peuvent parfois créer un conflit avec Innospec, le cas échéant, vous devez en parler à votre supérieur hiérarchique ou à la conformité juridique.

Informations supplémentaires :

La **politique anti-corruption** d'Innospec est disponible sur son site Web - **cliquez ici** pour consulter.

4.3 Représentants tiers

Innospec s'engage à ne faire affaire qu'avec des représentants tiers dignes de confiance qui ne se sont pas engagés et ne se livreront pas à des pratiques commerciales illégales ou contraires à l'éthique.

Les représentants tiers sont des tiers, tels que des agents, des distributeurs, des consultants et des partenaires de co-entreprise, qui agissent pour ou au nom d'Innospec.

Innospec effectue une diligence raisonnable rigoureuse avant la nomination ou le renouvellement d'un représentant tiers.

Les représentants tiers doivent se conformer aux lois anti-corruption et au code de conduite et à la politique anti-corruption d'Innospec.

Vos responsabilités :

- Les employés ne doivent travailler qu'avec des représentants tiers dignes de confiance qui ont été approuvés conformément au guide d'utilisation de l'approbation de conformité légale des représentants tiers.
- Les représentants tiers doivent respecter les normes énoncées dans le présent code et la politique anti-corruption d'Innospec et se conformer aux lois applicables et aux conditions des accords qu'ils ont conclus avec Innospec.
- Il est de la responsabilité des Employés de surveiller les actions des représentants tiers et de signaler rapidement toute « alerte » ou toute préoccupation à la conformité juridique.

Informations supplémentaires :

Les employés peuvent accéder au **guide** d'utilisation de l'approbation de la conformité légale des représentants tiers d'Innospec sur l'intranet d'Innospec.

La politique et les procédures de signalement des problèmes de gouvernance d'entreprise d'Innospec sont disponibles sur son site Web

- **cliquez ici** pour consulter. Les employés peuvent également y accéder sur l'intranet d'Innospec.

4.4 Cadeaux, invitations et autres avantages

Innospec reconnaît que dans de nombreux pays, les cadeaux et invitations jouent un rôle dans l'établissement de relations commerciales. Des problèmes peuvent survenir lorsque ces courtoisies coutumières créent des opportunités de corruption, d'influence indue et d'autres abus. De même, les dons caritatifs et les parrainages peuvent augmenter les risques de corruption dans certaines circonstances.

Innospec s'engage à respecter toutes les lois applicables interdisant les pots-de-vin et la corruption et, pour s'assurer que les cadeaux, les marques d'hospitalité, les dons et les parrainages sont donnés ou reçus légalement et de manière appropriée, Innospec exige que les employés se conforment à sa politique sur les cadeaux, les marques d'hospitalité, les dons de bienfaisance et les parrainages. (« Politique G&H »).

Vos responsabilités :

- Les employés doivent se conformer à la politique G&H d'Innospec (y compris toutes les exigences de déclaration et d'approbation) en ce qui concerne tous les cadeaux, invitations, repas, dons et parrainages (« Avantages ») offerts, donnés ou reçus.
- Aucun avantage ne peut être offert, donné ou reçu dans le but d'obtenir ou de conserver des offres commerciales de manière inappropriée, d'obtenir un avantage indu dans la conduite commerciale ou d'inciter le bénéficiaire à exercer une fonction de manière inappropriée.
- Tous les Avantages offerts, donnés et reçus doivent être de nature professionnelle, dans un but commercial légitime et être à la fois raisonnables et appropriés en termes de valeur et de fréquence.
- Les employés ne doivent pas (directement ou indirectement) offrir, donner ou recevoir des avantages qui dépassent les limites de valeur prescrites énoncées dans la politique G&H.
- Aucun cadeau en espèces, y compris les bons, les cartes-cadeaux ou les prêts ne doit être offert, donné ou reçu en aucune circonstance.
- Tous les avantages offerts ou accordés doivent être conformes aux conditions des contrats ou politiques tiers pertinents.
- Toutes les dépenses engagées par les Employés conformément à la Politique G&H doivent être soumises conformément à la politique de dépenses d'Innospec pertinente et inclure les reçus et les formulaires de déclaration de la Politique G&H requis.

Informations supplémentaires:

Les employés peuvent accéder à la **politique** d'Innospec en matière de cadeaux, invitations, dons caritatifs et parrainages sur l'intranet d'Innospec.

4.5 Contrôle des exportations et sanctions commerciales

Innospec s'engage à respecter toutes les sanctions économiques et financières pertinentes, les embargos commerciaux, les mesures restrictives et les boycotts illégaux (« Lois sur les contrôles et les sanctions à l'exportation »).

Vos responsabilités :

- Vous ne devez pas vous engager dans des pratiques qui enfreignent les lois sur les contrôles et les sanctions à l'exportation.
- Vous devez obtenir une licence d'exportation avant d'exporter des produits contrôlés.
- Vous ne devez pas commercer avec des parties ou des territoires sanctionnés en relation avec les produits Innospec.
- Les employés doivent se conformer à la politique d'Innospec sur les contrôles à l'exportation et les sanctions commerciales ainsi qu'aux politiques et processus connexes.
- Les employés doivent parfaitement comprendre toutes les transactions commerciales dans lesquelles ils sont impliqués, y compris les produits concernés, l'objectif/l'utilisation finale prévus et les entités et territoires impliqués dans la transaction.
- Les employés doivent filtrer correctement tous les tiers à l'aide du logiciel de filtrage désigné d'Innospec pour empêcher les échanges avec les parties sanctionnées.
- Les employés impliqués dans des transactions sur des territoires sensibles (définis dans la Politique sur les contrôles à l'exportation et les sanctions commerciales) doivent prendre des précautions supplémentaires et suivre les directives supplémentaires de la Politique.
- Les employés ne doivent pas participer à des boycotts illégaux. Toute demande de ce type doit être signalée à la Conformité juridique.

Informations supplémentaires :

Les employés peuvent accéder à la **politique** de contrôle des exportations et de sanctions commerciales d'Innospec sur l'intranet.

4.6 Minerais de conflit

Innospec s'engage à s'approvisionner de manière responsable en matériaux et à se conformer à toutes les lois applicables relatives aux minerais de conflit.

Les minerais de conflit sont certains métaux, généralement l'or, le tantale, l'étain et le tungstène et leurs minerais, qui financent les conflits armés ou sont extraits par le travail forcé.

Innospec procède à un examen annuel de son utilisation des minerais de conflit et publie sa déclaration sur les minerais de conflit sur son site Web.

Vos responsabilités :

- Les employés doivent se conformer aux exigences de la politique sur les minerais de conflit lors de l'approvisionnement en marchandises.
- Comme indiqué dans le code de conduite des fournisseurs d'Innospec, Innospec attend de ses fournisseurs qu'ils partagent son engagement envers un approvisionnement responsable, en fournissant des matériaux, des produits et des composants sans conflit et en exigeant, de leur propres fournisseurs, qu'ils adoptent des politiques, des systèmes et des pratiques d'approvisionnement socialement responsables similaires.
- Les fournisseurs sont tenus d'adopter des politiques et des systèmes conformes aux lois pertinentes sur les minerais de conflit.
- Les fournisseurs sont également tenus de répondre aux demandes d'Innospec et de fournir des certifications sur demande.

Informations supplémentaires:

Les employés peuvent accéder à la **politique** d'Innospec **sur les minerais de conflit** sur l'intranet.

La déclaration d'Innospec sur les minerais de conflit est disponible sur son site Web - cliquez ici pour consulter.

Le **code de conduite des fournisseurs** d'Innospec est disponible sur son site Web - **cliquez ici** pour consulter.



4.7 Protection des données

Les lois sur la protection des données protègent les informations sur les individus (données personnelles). Innospec a des obligations en vertu de diverses lois sur la protection des données concernant la manière dont elle traite les données personnelles qu'elle détient, ce qu'elle fait avec ces données et avec qui les données sont partagées.

Innospec s'engage à respecter toutes les lois applicables en matière de protection des données et n'utilisera les données personnelles que lorsque cela est nécessaire pour fonctionner efficacement ou se conformer à la loi.

Voici des exemples de données personnelles :

- noms:
- adresses :
- dates de naissance :
- nationalités :
- coordonnées du contact ;
- information de compte bancaire ;
- intitulés de poste ;
- CV;
- images de vidéosurveillance ; et
- données recueillies à partir des cookies du site Web.

Vos responsabilités :

- Vous ne devez pas vous engager dans des pratiques qui violent les lois sur la protection des données.
- Les employés doivent se conformer à la politique de protection des données d'Innospec.
- Les données personnelles doivent être :
 - traitées de manière licite, loyale et transparente;
 - traitées uniquement dans le but spécifié et légitime pour lequel elles ont été collectées;
 - pertinentes et limitées à ce qui est nécessaire au regard de la finalité pour laquelle elles sont traitées;
 - tenues exactes et à jour ;
 - conservées pas plus longtemps que nécessaire ; et
 - maintenues en sécurité.
- Ne partagez pas de données personnelles avec des tiers sans le consentement nécessaire ou une autre base légale pour le partage et des garanties contractuelles.

Informations supplémentaires:

Les employés peuvent accéder à la **politique** de protection des données et à l'avis de confidentialité des employés d'Innospec sur l'intranet.

L'avis de confidentialité des tiers d'Innospec est disponible sur son site Web - <u>cliquez ici</u> pour consulter.

CODE DE CONDUITE

Dernière version: www.innospec.com/about-us/corporate-governance/

Innospec Inc. - Code de conduite - 2023 ©2023 Innospec Inc. Tous droits réservés.